

Discriminations contre les femmes: le CEDAW satisfait des efforts du Maroc Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-02-2008 11:34:52

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a félicité le Maroc "pour les importantes réformes juridiques entreprises dans le domaine des droits de l'homme et en particulier les mesures visant à éliminer les discriminations contre les femmes".

Le Comité, qui a rendu vendredi ses Observations finales sur le rapport périodique présenté par le Royaume lors de cette session, a exprimé sa "satisfaction de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée transnationale et de la publication des deux Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant, de la réorganisation du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH) conformément aux Principes de Paris et d'autres instruments et organismes qui contribuent à la protection des droits fondamentaux des femmes".

Le Comité a également félicité le Maroc pour les différents programmes et autres mesures visant à promouvoir les droits de l'homme sur le plan interne, en particulier des mesures, telles que la stratégie nationale pour l'égalité entre les sexes, pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'éducation de base et dans le domaine des migrations.

L'organisme onusien a, d'autre part, exhorté le Maroc à sensibiliser davantage les femmes à leurs droits notamment ceux contenus dans le nouveau Code de la famille. Il l'encourage à lutter contre les stéréotypes sur le rôle et les responsabilités des femmes et des hommes, y compris les modèles culturels et les normes qui perpétuent la discrimination directe et indirecte contre les femmes et les filles dans tous les domaines.

Le Comité s'est aussi prononcé pour la promulgation de lois sur la violence contre les femmes et les filles, notamment la violence domestique et pour la mise en œuvre des mesures visant à assurer l'accès des filles et des femmes à tous les niveaux d'enseignement, renforcer les efforts déjà consentis pour améliorer leur niveau d'alphabétisation et prendre des mesures visant à surmonter les résistances qui perpétuent la discrimination.

La prochaine session du Comité se tiendra à Genève du 30 juin au 18 juillet prochains. Il prévoit d'examiner à cette occasion des rapports présentés par la Finlande, l'Islande, la Lituanie, le Nigeria, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Tanzanie et le Yémen.

MAP